

Plus de 17 000 Algériens résidant dans 93 pays inscrits en 5 mois

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Jugé par la cour d'appel à Béjaïa

7 ans de prison pour le
blogueur Merzouk Touati

Page 24

Quatorzième année - N° 4509 - Ven. 22 - Sam. 23 juin 2018 - Prix : 10 DA

Réaffirmant son soutien au Président

Le RND appelle Bouteflika à se présenter pour un 5^e mandat

Page 3

Un phénomène qui s'amplifie durant l'été

Intoxications, la saison de tous les risques

On ne cessera jamais de parler des intoxications alimentaires, un phénomène qui s'accroît surtout en été.

Tous les produits alimentaires sont exposés aux germes. Le respect des normes d'hygiène et de la chaîne du froid est loin d'être un souci pour de nombreux commerçants et fast-foods.

Lire page 2



PI/DR

Tizi Ouzou

Sonelgaz annonce des mesures
pour passer un été sans coupures

Page 4



Ils ont célébré la «Fête de la musique»
Spectacle de Djmawi Africa
et Orange Blossom à Alger

Page 13

Un phénomène qui s'amplifie durant l'été

Intoxications, la saison de tous les risques

■ On ne cessera jamais de parler des intoxications alimentaires. Un phénomène qui s'accroît surtout en été. Tous les produits alimentaires sont exposés aux germes. Le respect des normes d'hygiène et de la chaîne du froid est loin d'être un souci pour de nombreux commerçants et fast-foods.

Par Meriem Benchaouia

Viande congelée destinée à être hachée, poulet vendu en plein air sans qu'il ne soit plastifié et étiqueté, absence totale de propreté, etc., sont autant d'infractions que le commerçant ne cesse de commettre tout en bravant la réglementation qui est pourtant claire. En effet, Les principales causes des intoxications alimentaires observées sont dues au non-respect des mesures de salubrité et d'hygiène lors de la préparation, de la conservation, du stockage et de la manipulation des aliments. Il s'agit aussi de l'acquisition de produits alimentaires périssables exposés sur la voie publique, le développement de la restauration rapide et le manque de formation et de qualification des différents intervenants dans le circuit commercial, notamment les épiciers, les restaurateurs, les agents et personnels des collectivités. Un sérieux problème de santé publique avec des impacts considérables sur le plan économique, qui nécessite une certaine vigilance. D'où la nécessité d'asseoir une véritable politique de sensibilisation et de collaboration impliquant notamment la société civile. A cet effet, le

ministère de la Santé a mis l'accent, jeudi, sur l'importance de la sensibilisation et la prévention contre les intoxications alimentaires, particulièrement en saison estivale où on enregistre le nombre le plus important de victimes. Intervenant lors d'un séminaire sur les toxi-infections alimentaires collectives (TIAC), le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, D Djamel Fourar, a souligné que la «vigilance est de mise durant toute l'année, mais particulièrement en cette période d'été marquée par les fêtes de mariages, les cérémonies et autres rassemblements où les gens sont souvent exposés aux risques d'intoxications alimentaires». Il a expliqué que durant cette période, «les personnes changent aussi de mode alimentaire, en sortant souvent pour manger dehors sans se soucier que nombre de restaurants et de fast-foods négligent les normes d'hygiène et de conservation des aliments, en particulier la chaîne du froid». Il a cité, à titre d'exemple, que «10 000 cas d'intoxications alimentaires ont été enregistrés en 2017», notant que «ce nombre serait plus important du fait que de nombreuses victimes ne sont pas déclarées, car au lieu de se



rendre aux structures de santé, elles recourent dans la plupart des cas à l'automédication, ce qui peut s'avérer très dangereux pour leur santé», a-t-il relevé. Dans un exposé présenté à cette occasion, il a été précisé que durant l'année dernière, «10 042 cas d'intoxication, dont 6 cas décès». Selon la même présentation, plus de 789 foyers ont été enregistrés, répartis sur 475 foyers particuliers comprenant repas familiaux, foyers et regroupement familial, 31 fast-foods, 52 foyers de restauration, 45 foyers de regroupement collectif (entreprises), et 192 foyers entre écoles primaires, collèges, universités, et casernes de police... En termes de répartition des TIAC sur l'ensemble de l'année, les mois de juillet et août viennent en tête avec respectivement

1 842 et 1 800 cas, viennent ensuite le mois d'avril avec 1 272, septembre 1 094 et janvier 1 057. En ce qui concerne le nombre de cas au niveau des wilayas ayant enregistré des foyers de plus de 100 cas, Bouira arrive en tête avec 882 cas, suivie de Batna 266, Djelfa 261, Jijel 243, Alger 234, Mascara 210, Ouargla 139, Tiaret 139, Béjaia 123, El Oued 120, Khenchela 114, Sidi Bel-Abbès 116, El Bayadh 110, Saïda 106 et Boumerdes avec 103 cas. Afin d'éviter de nouveaux drames, le ministère de la Santé a souligné la nécessité de «laver les légumes et fruits avant leur utilisation, vérifier la date de péremption, s'assurer que le réfrigérateur est à 4 degrés, laver les planches de coupes et tous les ustensiles de cuisine ayant

servi pour les viandes crues, décongeler les viandes au réfrigérateur ou au micro-onde (réfrigération rapide) ne jamais décongeler à température ambiante». Il est également recommandé de «ne jamais cuire les viandes à mi-cuisson et les refaire cuire plus tard, les cuissons doivent se faire à une température adéquate, les boîtes de conserves qui sont déformées ou bombées et celles dégageant une odeur suspecte à l'ouverture ne doivent pas être consommées». Dans le même cadre, D Fourar a mis en avant le rôle des médias dans la sensibilisation et l'information des citoyens sur les risques et les dangers des différents types d'intoxications, et de contribuer aux côtés des acteurs concernés à lutter contre ce problème. M. B.

Logement promotionnel public

Plus de 17 000 Algériens résidant dans 93 pays inscrits en 5 mois

«17 225 souscripteurs algériens résidant dans 93 pays ont été enregistrés sur le site électronique réservé à la souscription à la formule logement promotionnel public (LPP) depuis le lancement de l'opération le 1^{er} février 2018», a révélé à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar.

Présentant le bilan des activités de son secteur lors d'une journée parlementaire sur «le logement entre planification et défis actuels», organisée au siège de l'APN par la Commission du logement et de l'équipement en présence du président de l'APN, Saïd Bouhadja, Temmar a indiqué qu'«à l'instar des citoyens ayant bénéficié de la formule LPP, et en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'opération a été élargie aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger en leur consacrant un programme spécial», ajoutant que son département ministériel avait pris toutes les mesures nécessaires pour la concrétisation de ce programme et la prise en charge de la communauté algérienne résidant à l'étranger en coordination avec le ministère des Affaires étrangères. Il s'agit, en l'occurrence, de l'amendement du décret 14-203, promulgué le 15 juillet 2014, définissant les conditions

et modalités d'achat d'un logement LPP et les textes d'application y afférents, en procédant à la révision de certaines conditions légales pour la réinsertion de cette catégorie communautaire algérienne. Il s'agit également de consacrer un autre programme comme première étape, qui comporte 2 247 logements à travers 24 wilayas du pays et l'ouverture, à partir du 1^{er} février 2018, de l'opération de souscription pour les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger sur le site électronique accessible uniquement à partir de l'étranger. Par ailleurs, un onglet sur le même site a été consacré au recensement des demandes afin de généraliser l'opération dans toutes les wilayas du pays, outre l'organisation de journées d'information à l'étranger sous forme de portes ouvertes en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères afin d'informer et de sensibiliser la communauté algérienne au déroulement de l'opération. Dans ce cadre, le ministre a rappelé sa rencontre avec les membres de la communauté algérienne établie dans quatre villes françaises (Paris, Lille, Lyon et Marseille), ajoutant qu'il effectuera vendre d'une autre rencontre avec la communauté algérienne établie au Royaume d'Arabie saoudite et aux Emirats arabes unis.

Réhabilitation des agglomérations : plus de 79 milliards de dinars affectés en 2015-début 2018

En outre, Temmar a affirmé qu'une enveloppe financière de plus de 79 milliards de dinars avait été affectée, durant la période allant de 2015 à 2018, dont 55 milliards enregistrés entre fin 2017 et début 2018, pour parachever les travaux de réhabilitation des grandes agglomérations. Il a ajouté que le président de la République a ordonné l'affectation d'une enveloppe financière supplémentaire estimée à 33 milliards de dinars, précisant que cette enveloppe s'inscrit dans le cadre du parachèvement des travaux de réhabilitation des agglomérations parachevées ou en cours de finalisation. Dans ce contexte, il a été enregistré, jusqu'à ce jour, plus de 189 000 logements finis et plus de 185 000 unités de logements dont le taux de réalisation a atteint 90%, et nécessitant une réhabilitation, a rappelé le ministre. En ce qui concerne les nouvelles villes, Temmar a affirmé que depuis septembre 2013, il a été mis en place un calendrier exact pour la réalisation de ces projets. D'autant plus que les nouvelles villes connaissent des taux de réalisation variables, à l'instar des nou-

velles villes de Sidi Abdellah et de Bouinane, et les deux villes de Boughezoul (Hauts-Plateaux) et d'El-Menea (Sud) qui ont réalisé, selon lui, un progrès significatif en termes de travaux de réhabilitation, indiquant que la nouvelle ville de Hassi Messaoud relève du ministère de l'Energie.

«Plus de 3,6 millions de logements ont été réalisés entre 1999 et 2018»

En outre, Temmar a affirmé que plus de 3 600 000 logements de différentes formules ont été réalisés durant la période allant de 1999 à mars 2018, d'un coût de 5 788 milliards de DA dont 4 615 milliards consommés. Il a précisé que «la période allant de 1999 à mars 2018 a été marquée par la réalisation de plus de 3,6 millions de logements» dont 1 176 000 logements publics locatifs (LPL 30%), 1 583 000 logements ruraux (38%), 456 000 logements publics participatifs et promotionnels aidés (LPP et LPA 11%), 156 000 logements location-vente AADL (6%), 46 000 logements de fonction (1%), 138 000 logements promotionnels libres (3%) et 448 000 logements type auto-construction (11%).

Thininene Khouchi

Réaffirmant son soutien au Président

Le RND appelle Bouteflika à se présenter pour un 5^e mandat

■ Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Ahmed Ouyahia, a appelé Abdelaziz Bouteflika à se présenter pour un 5^e mandat, afin de «poursuivre sa mission et son sacrifice au service de l'Algérie».

Par Louiza Ait Ramdane

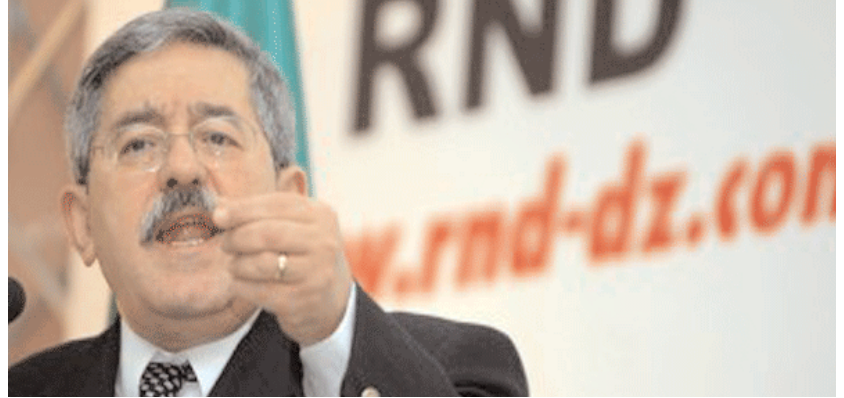
A l'ouverture des travaux de la 5^e session du conseil national du parti tenue hier matin, Ahmed Ouyahia a assuré le président de la République du soutien de son parti pour l'accomplissement d'un nouveau mandat à la Présidence de la République. «Ce sera là un engagement digne du RND, pour la continuité et la stabilité et pour l'Algérie», a-t-il soutenu.

Ouyahia a abordé également certaines questions d'ordre national et international. Il a souligné à cet effet «la solidarité de notre unité nationale face à toutes les manœuvres qui ont ciblé l'Algérie, depuis l'agression terroriste jusqu'au complot du Printemps arabe», soulignant «le prix que l'Algérie doit payer pour sa fidélité à des principes en politique étrangère, ainsi que son attachement constant à son indépendance de décision dans le concert des nations». Il cite parmi ces agressions les tentatives d'introduction de drogue pour détruire notre tissu social et surtout notre jeunesse rendant à l'occasion hommage à la vigilance des forces de sécurité. «C'est donc face à toutes ces réalités que nous devons apprécier chaque jour l'importance de la sécurité, de la stabilité et du développement que connaît

notre pays», a-t-il poursuivi.

Sur le même registre, Ouyahia réplique aux détracteurs du pays : «Notre pays fait face à une conjoncture internationale, économique, politique et sécuritaire des plus incertaines. Mais, ce qui n'est pas naturel, y compris par rapport à cette échéance électorale, c'est le déferlement de critiques et même d'insultes indignes contre les symboles de l'Etat, ce sont aussi les appels répétés pour une période de transition comme si le peuple souverain n'a pas droit à la parole, ce sont également les manœuvres politiques ou occultes pour déstabiliser le front social au détriment du droit des citoyens au service public», a-t-il soutenu.

Il a répliqué également aux accusations des ONG à propos des rapatriements des migrants



clandestins. Il a estimé que «parce que l'Algérie n'accepte pas d'être un centre de rétention des migrants africains au bénéfice de l'Europe, elle est la cible d'attaques d'organisations extrémistes qui osent même l'accuser de racisme», a-t-il martelé devant les cadres du parti. La même réplique est adressée au Maroc qui reproche à l'Algérie son soutien au peuple sahraoui déplorant que les accusations contre

l'Algérie de la part de notre voisin de l'Ouest qui, par son comportement, insulte surtout l'avenir commun du Maghreb.

Ouyahia a rendu hommage à l'armée algérienne

«La sécurité, nous la devons aux sacrifices et à la vigilance de nos Forces de sécurité, à leur tête l'Armée nationale populaire, dont nous saluons la mémoire

des martyrs du devoir national, et aussi à la réconciliation nationale vers laquelle le moudjahid Abdelaziz Bouteflika a guidé notre vaillant peuple. Il a appelé enfin à la vigilance et à la mobilisation : «C'est donc face à toutes ces réalités que nous devons apprécier chaque jour l'importance de la sécurité, de la stabilité et du développement que connaît notre pays».

L. A. R.

Affaire cocaïne

Communiqué de la DGSN sur «des rumeurs infondées»

La DGSN a tenu à démentir catégoriquement l'implication du chauffeur personnel du Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, dans l'affaire des 701 kg de cocaïne, saisis le 29 mai dernier sur un bateau au large du port d'Oran.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a démenti vendredi l'information publiée par les médias qui affirme que le

chauffeur personnel du général major, Abdelghani Hamel était impliqué dans l'affaire. Elle indique dans un communiqué que les informations rapportées dernièrement par la presse nationale ainsi que les réseaux sociaux sont infondées et ne reflètent en aucun cas la réalité, précisant que le chauffeur impliqué dans l'affaire des 701 kg de cocaïne n'est pas le chauffeur personnel de Hamel, mais un chauffeur qui fait partie du

parc automobile de la DGSN. «Nous réfutons ces graves accusations qui n'ont pas de sens à l'encontre de la DGSN. Ces rumeurs infondées sont l'œuvre de personnes qui ont pour but de semer la zizanie», indique encore la même source.

Pour terminer, la DGSN appelle à faire preuve de vigilance et vérifier à la source les informations pour ne pas tromper l'opinion publique.

Conférence ministérielle de l'Opep à Vienne

Guitouni affirme être optimiste

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a affirmé vendredi à Vienne être «optimiste» quant à l'aboutissement de la 174^e Conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) vers un accord qui «arrange tout le monde».

«Nous sommes très optimistes pour qu'il y ait un accord qui arrange les intérêts de tout le monde», a ainsi déclaré M. Guitouni à la presse à l'ouverture des travaux de cette réunion.

Pour rappel, M. Guitouni prend part depuis le 20 juin aux réunions des pays membres de l'Opep et ses partenaires non membres, dans la capitale autrichienne, qui se dérouleront jusqu'au 23 juin.

Dans ce cadre, le ministre a participé jeudi à la 9^e réunion du comité conjoint de monitoring Opep et non-Opep (JMMC), ainsi qu'au 7^e séminaire international de l'Opep.

A ce propos, le ministre a expliqué que «la réunion s'est déroulée hier tard dans la nuit, il

y a eu des discussions. Aujourd'hui nous reprenons cette réunion et je suis très optimiste pour que nous parvenions à un accord qui puisse contenir tous les membres de l'Opep et les non-membres participants». Lors de cette réunion, «nous avons œuvré pour rapprocher les points de vue de

chacun des ministres des pays de l'Opep, pour les ramener à un consensus. Nous continuons à travailler dans ce sens pour arriver à un accord qui puisse arranger d'une part, le consommateur et contenir en suite le producteur», a souligné le ministre. Dans ce sens, le ministre a ajouté que l'Algérie a

joué un rôle important au courant de ces discussions avec les autres ministres de l'Opep, lors desquelles, «des efforts ont été émis en vue de faire converger les points de vue des ministres des pays arabes».

Par ailleurs, en réponse à une question concernant le lancement de nouveaux projets en

Algérie, M. Guitouni a évoqué la revue de la loi sur les hydrocarbures dont le but est d'attirer les investissements étrangers dans le pays. A noter que la loi sur les hydrocarbures dans sa version modifiée est en cours d'élaboration et sera fin prête en janvier ou février prochains.

Safy T.

PLF 2018

Toufik Torch : La suppression de l'article 6 vise la «préservation du pouvoir d'achat»

La proposition de la Commission des finances et du budget de l'APN, relative à la suppression de l'article 6 du PLF 2018, vise la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, a indiqué le président de la commission Toufik Torch.

L'article 6 porte sur l'annulation de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), accordée aux vendeurs de véhicules produits localement. Cette taxe est fixée à 19%.

La commission, qui regroupe plusieurs formations politiques, a jugé nécessaire la suppression de l'article 6 du projet de loi de finances pour 2018, dans un souci de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, a

déclaré M. Torch à l'APS. Cette taxe, étant une taxe sur la consommation, son impact sur le pouvoir d'achat est certain, a-t-il soutenu en ajoutant que le dernier mot concernant la suppression de l'article 6 reviendra évidemment à l'APN qui votera le PLF le 25 juin en cours.

L'article 6 du PLFC 2018 stipule : «Cesseront de courir, à compter de la promulgation de la présente loi, les exonérations de la TVA, accordées en vertu des dispositions de l'article 61 de la loi de finances complémentaire 2009 et l'article 18-2 de la loi 16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement, pour la commercialisation

des véhicules produits localement». M. Torch a formellement rejeté certaines «analyses» faisant état de «pressions» exercées sur la commission par les fabricants de véhicules en Algérie.

«Nous n'avons subi aucune pression, aucune», a-t-il affirmé en soulignant que la TVA ne dérange pas en effet les producteurs puisqu'ils la récupèrent auprès des consommateurs.

La taxe sur la valeur ajoutée, étant un impôt indirect sur la consommation, sa charge est supportée par l'acheteur final sur les biens consommés, a-t-il rappelé.

L. M.

Dans les trois prochaines années en Algérie

Le quart de l'eau potable fournie par le dessalement d'eau de mer

■ Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a déclaré jeudi à Mostaganem, que les stations de dessalement d'eau de mer fourniront 25 % de l'eau potable au niveau national dans les deux à trois prochaines années au maximum.

Par Ihsane Ch.

« **L**e système de dessalement d'eau de mer fournit actuellement 17 % de l'eau potable. Ce taux peut atteindre 20 % grâce aux 11 stations entrées en service », a indiqué M. Necib. « Ce système contribuera à 25 % de la fourniture d'eau potable dans les deux à trois prochaines années à l'échelle nationale après l'entrée en service de quatre nouvelles stations de dessalement d'eau de mer actuellement en phase du lancement des travaux », a-t-il ajouté. Le premier responsable du secteur a expliqué que « l'Algérie, tout comme de grands pays du monde, investit dans le domaine de dessalement d'eau de mer dans le cadre du plan national de sécurisation de l'eau potable ». Et d'ajouter : « Nous sommes en train de cueillir les fruits de la vision juste du président de la République, Abdelaziz Bouteflika », tout en rappelant la situation difficile en 2000 marquée par la sécheresse qui a duré plus de 10 ans. Le ministre a fait savoir que le défi actuel de dessalement d'eau de mer comporte l'amélioration des capacités de gestion et de maîtrise de la station de Mostaganem, qui fournit plus de 80% des besoins journalier en eau de la wilaya.

Membres du réseau des Think-Tanks du Dialogue 5+5 Tenue à Alger à partir de lundi du 3^e Forum annuel ALGER ABRITERA du 25 au 27 juin le troisième Forum annuel des membres du réseau des Think-Tanks du Dialogue 5+5 sous le thème « Le développement humain, comme moteur de coopération dans le Dialogue 5+5 : Défis communs, Gestion partagée », a-t-on appris auprès de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG). Cet événement est organisé par l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed) et l'Union pour la Méditerranée (UPM), avec la collaboration de l'INESG. Ce Forum « regroupe des décideurs politiques de haut niveau et des experts, pour débattre des problématiques communes des pays du Dialogue 5+5, et vise à renforcer la coopération entre les deux rives de la Méditerranée occidentale », souligne la même source.

Après avoir eu lieu respectivement à Barcelone en 2016 et à Lisbonne en 2017, la tenue de la troisième édition à Alger, sera la première à avoir lieu sur la rive sud de la Méditerranée. **R. N.**

S'agissant de l'investissement dans les domaines du tourisme aux abords des barrages et des oueds, Hocine Necib a déclaré que l'Agence nationale des barrages et transferts a accueilli 40 dossiers d'investissement actuellement à l'étude, signalant que son département ministériel a fait une correspondance aux walis dans ce sens.

Il a également fait part de l'achèvement de l'élaboration des cahiers de charges et la constitution d'une commission multisectorielle pour l'octroi de concessions et la concrétisation des projets dans les plus brefs délais.

Le ministre a procédé à Mostaganem au lancement de la réalisation de la première tranche du périmètre agricole irrigué de la plaine d'El Alb sur une superficie de 6 000 hectares au sud-ouest de la wilaya et à la mise en service du réseau d'alimentation en eau potable de plus de 7 000 habitants des zones rurales de la commune de Sirat (sud de la wilaya).

I. Ch./APS



Tizi Ouzou

Sonelgaz annonce des mesures pour passer un été sans coupures

Les responsables de Sonelgaz à Tizi Ouzou ont dévoilé ce week-end les mesures prises afin d'améliorer la qualité et la continuité de ses services durant la saison estivale. Dans un communiqué rendu public par la cellule de communication de la direction de distribution de Tizi Ouzou de Sonelgaz, il est fait état d'un plan d'investissement qui « vise à renforcer le réseau de distribution, et répondre de la sorte aux attentes et préoccupations des citoyens, correspondant à l'amélioration du niveau de vie, ayant accès désormais à plus de confort, notamment la climatisation fortement utilisée durant la période d'été ». Le plan en question

a pour objectif principal d'augmenter « la puissance au niveau des postes sources » par la consécration de 328 millions de dinars de transfert de la cabine mobile de 20 MVA du poste source Fréha vers le poste source de Draa Ben Khedda, de 40 MV au niveau des postes source Fréha et THT de Oued Aissi, la création de 7 départs 30 KV au profit des localités d'Azazga, Azzefoun, Larbaa Nath Irathen, Timizart Laghbar, Tamda et Tigzirt. Il sera question également de créer 5 bouclages 30 KV qui permettront le transfert des charges (décharger les départs saturés), précise encore la même source. L'investissement de Sonelgaz de Tizi Ouzou

permettra la réalisation d'un réseau de 110 km, la création de postes moyenne tension (MT) et basse tension (BT) et de lignes pour un montant plus de 229 millions de dinars. Sur les 7 postes MT/BT prévus, 6 ont été déjà mis en service, soit un taux de réalisation de 86%.

Concernant les nouvelles, sur 68,3 km de réseau prévu, 45 km ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 66%. Alors qu'une partie de plus de 16 km est en cours de réalisation. Sonelgaz de Tizi Ouzou déplore l'opposition de riverains à la réalisation de la deuxième partie d'une longueur de 7 km.

Hamid M.

Lutte contre la criminalité organisée

Hamel : L'Algérie disposée à partager son expertise à l'action internationale

Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a indiqué jeudi à New York que l'Algérie demeurerait disposée à partager l'expertise de sa police en matière de lutte contre la criminalité organisée et à apporter son soutien à l'action policière internationale dans ce domaine.

« Riche de son expérience en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière, la police algérienne demeure disposée à partager son expertise et à apporter son soutien à l'action policière internationale en la matière », a déclaré M. Hamel lors du deuxième Sommet onusien des chefs de police qui s'est tenu mercredi et jeudi à New York.

Le DSN qui a exposé l'expérience algérienne en la matière lors de cette réunion, a expliqué

que l'Algérie continuait dans le sillage des réformes entreprises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de développer une approche globale et intégrée des stratégies visant à soutenir les actions de la communauté internationale en vue d'atteindre les aspirations collectives en matière de sécurité. M. Hamel a relevé que la stratégie adoptée par la Direction générale de la Sécurité nationale ayant permis de réaliser des avancées remarquables dans le domaine de la lutte est fondée, entre autres, sur la professionnalisation des services de police, la consolidation de la relation de confiance avec le citoyen et l'affermissement des principes de l'Etat de droit.

Aussi, le développement des capacités de la ressource humaine a été au cœur de cette

approche. S'y ajoute le plan de modernisation qui a marqué également le fonctionnement des services de police, a-t-il noté.

Dans le même sillage, il a relevé que les services de police scientifique et technique ont connu une évolution remarquable à travers la modernisation des infrastructures et l'acquisition d'équipements et de systèmes technologiques de pointe en matière d'expertise criminalistique.

Le général major a souligné que la police algérienne avait adopté un concept novateur de gestion démocratique des foules, en matière de maintien et de rétablissement de l'ordre public, intégrant des notions de police de proximité et privilégiant le dialogue, l'apport de la société civile et la gestion préventive des situations conflictuelles.

De même, a-t-il poursuivi, l'apport probant de la femme dans la société, conformément aux principes fondamentaux de la Constitution algérienne et ceux des Nations unies a mené la police algérienne à accroître le nombre de recrues féminines atteignant 20 000 policières, dont plus de 500 occupent aujourd'hui différentes fonctions de commandement.

Le général major a rappelé au cours de son intervention que la coopération internationale constituait l'un des piliers fondamentaux de la Direction générale de la Sécurité nationale dans le cadre du renforcement de ses capacités d'intervention par le développement de la coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine judiciaire et sécuritaire.

Z. C

Coopération économique entre l'Algérie et la France

Le volume connaît un «net recul» depuis 3 ans

■ Le volume de la coopération économique entre la France et l'Algérie connaît un «net recul» depuis trois ans, a indiqué, jeudi à Paris, l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, soulignant la part «marginale» en Algérie des investissements directs français hors hydrocarbures.

Abdelkader Mesdoua, ambassadeur d'Algérie en France



Par Assia D.

«**M**ême si elle est substantielle, la coopération économique connaît, en revanche, un net recul depuis trois années. Elle est loin d'avoir épuisé tout son potentiel, comme en témoigne la part marginale des investissements directs fran-

çais en Algérie, en dehors du secteur des hydrocarbures», a affirmé le diplomate algérien dans son allocution aux travaux de la 11^e édition des «Rencontres Algérie» organisée par Business France. Pourtant, a-t-il expliqué, l'Algérie est un marché de plus de 42 millions de consommateurs, avec une classe moyenne «importante» estimée à presque 10 millions de personnes, sou-

tenant que l'Algérie est un pays «qui réalise une croissance de plus de 3% hors hydrocarbures, disposant d'inestimables ressources humaines, d'importantes richesses et ayant mis en place des facteurs attractifs en matière d'investissements». Sur un autre plan, l'ambassadeur d'Algérie a réfuté qu'on garde en France la carte sécuritaire actuelle «négative» qui est loin

de la réalité algérienne. «Il est malaisé de comprendre, d'un côté, le discours d'encouragement à l'investissement en Algérie et continuer à garder, de l'autre, la carte sécuritaire actuelle négative qui est loin de refléter la réalité», a-t-il fait remarquer, s'interrogeant : «Comment peut-on encourager la mobilité des personnes des deux côtés et promouvoir le tourisme vers l'Algérie ?». Avouant qu'il lui est difficile d'apporter des réponses, surtout à de nombreux Algériens et de Franco-Algériens ainsi qu'à des Français, notamment à des opérateurs économiques, tour-opérateurs activant dans la sphère économique et touristique. «Bon nombre d'entre eux se sont rendus en Algérie et reviennent ravis avec des impressions bien différentes des clichés et stéréotypes éculés», a-t-il fait savoir. Par ailleurs, il a préconisé la révision de l'évaluation établie par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) sur l'Algérie qui, selon lui, devrait «prendre en charge les efforts entrepris et les atouts que présente l'Algérie». Dans son rapport annuel sur les risques et les prévisions des pays, publié en janvier, la Coface a classé l'Algérie, pour la deuxième année consécutive, dans la catégorie «C» avec un risque d'impayés des entreprises «élevé», rappelle-t-on. Les évaluations établies par cet organis-

me sur 160 pays et 13 secteurs influencent les entreprises dans leur décision d'investissement. «L'Algérie d'aujourd'hui est différente de celle des années 1980», a martelé l'ambassadeur d'Algérie en France, soulignant que la stabilité et la sécurité recouvrées en Algérie, la volonté de l'Etat, dans le domaine économique, est «forte» pour améliorer «constamment» le climat des affaires. «Nous sommes l'un des rares pays producteurs de pétrole à préserver la dynamique de croissance économique, de création d'emplois et de développement social et à poursuivre un effort d'investissement, bon an mal an, de 2 à milliards de dollars», a-t-il dit. Revenant sur les mesures concernant la suspension de certains produits à l'importation qui suscitent «quelques incompréhensions», il a indiqué qu'elles sont «transitoires», «revues et réévaluées» et «sont destinées à sauvegarder la production locale». En direction de chefs d'entreprises français, l'ambassadeur a souligné qu'en travaillant «ensemble» à la consolidation des liens au bénéfice des peuples des deux pays, l'Algérie et la France peuvent «faire face aux menaces et périls communs qui (les) interpellent dans un espace que la mondialisation a réduit considérablement, pour laisser aux générations futures un espace de prospérité partagée».

A. D.

Pétrole

Le Brent à 74,35 dollars

Les prix du pétrole reprenaient leur mouvement de hausse hier en cours d'échanges européens, après une forte baisse, et ce, dans l'attente des conclusions du sommet entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, réunis à Vienne. En milieu de journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 74,35 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,30 dollar par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance, progressait de 92 cents à 66,46 dollars. «La volatilité a été de mise pour les prix du pétrole, les marchés essayant d'anticiper quelle décision va prendre l'organisation», souligne un analyste. L'Opep se réunit dans la journée et samedi avec ses dix partenaires, dont la Russie, pour examiner les suites à donner à leur accord de réduction de la production conclu en 2016 et prévu jusqu'à la fin de l'année. Ils imposent pour l'heure des quotas de production afin de faire remonter les prix mais l'Arabie saoudite et la Russie ont

dit vouloir proposer une augmentation des extractions d'un million de barils par jour, ce que refuse d'envisager l'Irak, l'Irak et le Venezuela. «Nous nous devons d'être responsables et réactifs en déployant une offre adéquate», a estimé le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Faleh. L'incertitude sur l'issue des réunions et l'opposition

entre les grands producteurs a entraîné beaucoup d'indécision sur le marché pétrolier, qui bouge au rythme des déclarations et a même fortement reculé la veille. «Il n'y a aucun doute que les marchés anticipent déjà une forme d'augmentation de la production et donc la réaction va surtout découler du fait de savoir quelle ampleur elle aura», selon

ce même analyste. «Les sanctions pesant sur la production, l'Iran a des raisons de vouloir voir monter les prix. Cependant, dans le passé les Saoudiens ont souvent obtenu ce qu'ils voulaient», prévient-il. Les analystes s'attendent à de longues discussions avant qu'un accord ne soit conclu. «Nous devons nous préparer à un long après-midi et

peut-être à une longue soirée avant que des résultats concrets soient annoncés. Cela pourrait même ne pas intervenir avant demain quand les pays non membres de l'Opep, dont la Russie, vont rejoindre les discussions», estiment les analystes.

Faiza O./Agences

Changes

L'euro en hausse face au dollar

L'euro maintenait sa hausse hier face au dollar, affaibli notamment par des tensions commerciales mondiales entre les Etats-Unis d'un côté et l'Union européenne et la Chine de l'autre. Hier matin, la monnaie unique européenne valait 1,1669 dollar contre 1,1604 dollar jeudi soir et 1,1572 dollar mercredi soir. Elle était descendue jeudi jusqu'à 1,1509 dollar, son plus bas niveau depuis juillet 2017. La devise européenne remontait face à la monnaie nipponne à 128,54 yens, contre 127,64 yens jeudi soir. Le dollar montait également face à la devise japonaise à 110,15 yens, contre 109,99 yens la veille. «La faiblesse du dollar, alors que les craintes de guerre commerciale persistent, a permis à l'euro de rebondir lors de la dernière séance, après avoir touché un plus bas en presque un an», a expliqué un analyste. Le marché reste inquiet de l'intention du président américain Donald Trump de taxer 200

milliards de dollars d'importations chinoises supplémentaires à hauteur de 10%, après les mesures de représailles chinoises qui ont suivi les premières impositions américaines. Côté européen, les mesures de rétorsion de l'UE contre certains produits américains, comme les jeans, le bourbon ou les motos, en réponse aux taxes de Washington sur son acier et son aluminium, sont entrées en vigueur ce vendredi. Selon un autre analyste, ce rebond de l'euro reste cependant à relativiser soulignant les difficultés politiques auxquelles est confrontée la chancelière allemande Angela Merkel à propos de l'accueil des migrants. La veille, le billet vert a également dû faire face à un indicateur décevant sur l'activité manufacturière de la région de Philadelphie en juin. Cet indice, «qui a touché un plus bas depuis un an et demi, a été une bonne raison pour que les acheteurs de dollars s'en aillent», a expliqué un autre analyste.

Toujours côté indicateurs, les cambistes digéraient vendredi l'indice PMI du secteur privé en zone euro. Selon la première estimation pour juin, la croissance de l'activité privée a progressé plus que les analystes ne le prévoyaient. Les investisseurs s'intéressent par ailleurs à la réunion des ministres de l'Opep à Vienne au cours de laquelle l'Arabie saoudite, soutenue par la Russie, veut convaincre l'Iran d'accepter une hausse de la production mondiale, à laquelle Téhéran est hostile sur fond de sanctions américaines. Après être tombée en cours de séance jeudi à 1 261,34 dollars, son plus bas niveau depuis décembre dernier, l'once d'or se reprenait vendredi, valant 1 270,07 dollars contre 1 267,20 dollars jeudi soir. La monnaie chinoise valait 6,4951 yuans pour un dollar contre 6,4933 yuans le jeudi après-midi, elle est tombée à 6,5107 yuans pour un dollar, son plus bas niveau depuis janvier. R. E.

Avec plus de 200 migrants à bord

L'Italie annonce qu'elle va séquestrer deux navires d'une ONG

■ L'Italie a annoncé jeudi qu'elle allait placer sous séquestre deux navires de l'ONG allemande «Lifeline», dont l'un navigue en Méditerranée avec plus de 200 migrants à bord, afin de vérifier la correspondance entre leur pavillon néerlandais et leur nationalité.

Les navires «Lifeline» et «Seefuchs» «seront placés sous séquestre par le gouvernement italien et dirigés dans nos ports pour vérifier leur pavillon d'appartenance», a annoncé le ministre italien des Transports, Danilo Toninelli.

Le navire «Lifeline», qui a secouru plus de 200 migrants au nord des côtes libyennes, ainsi que le «Seefuchs», se sont vu interdire dans un premier temps l'accès aux ports italiens par le ministre italien de l'Intérieur Matteo Salvini.

Le ministre des Transports Danilo Toninelli a toutefois précisé que «les vies humaines seraient sauvegardées» avant que les navires soient mis sous séquestre.

Au large de la Libye Près de 700 migrants secourus en deux jours

PRÈS de 700 migrants ont été secourus au large de la Libye par les gardes-côtes et trois autres sont morts au cours des dernières 48 heures alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Europe, a annoncé jeudi la marine libyenne.

«Un zodiac des gardes-côtes de Tripoli (...) a secouru jeudi 142 migrants de différentes nationalités africaines (...) qui étaient à bord d'un bateau pneumatique et ont récupéré trois corps», a indiqué la marine.

Lors de cette opération, les migrants ont été interceptés à 25 milles marin au nord de Garaboulli, à l'est de Tripoli, selon le porte-parole de la marine, le général Ayoub Kacem.

Plus tôt dans la journée, deux autres opérations dans la même zone ont permis de secourir 236 migrants sur deux bateaux pneumatiques, a indiqué un officier de la marine libyenne relayé par les agences de presse.

Mercredi, une patrouille des gardes-côtes de Tripoli avait également secouru «301 migrants clandestins, dont 46 enfants et trois femmes», selon la même source qui affirme que les migrants sont «originaires de 12 pays africains». Depuis 2011, la Libye, en proie au chaos et à l'insécurité, est devenue une plaque tournante de l'immigration clandestine vers les côtes européennes.

R. M.

Selon lui, l'ONG Lifeline a agi en contravention du droit international en prenant à son bord les migrants alors que les gardes-côtes libyens étaient en train d'intervenir.

Répondant à une demande du gouvernement italien, les Pays-Bas ont indiqué que le navire battait «illégalement pavillon néerlandais», a affirmé M. Toninelli, membre du Mouvement 5 Etoiles (antisystème) qui forme la coalition gouvernementale avec la Ligue (extrême droite) de Matteo Salvini. De son côté, la représentation des Pays-Bas auprès



de l'Union européenne a affirmé jeudi dans un tweet que les navires «Seefuchs» et «Lifeline» ne naviguaient pas sous pavillon néerlandais. «Ces

navires appartiennent à une ONG allemande et n'apparaissent pas dans les registres navals des Pays-Bas», a-t-elle assuré.

APS

Journée mondiale des réfugiés

Une occasion d'interpeller sur la situation des réfugiés

La célébration de la Journée mondiale des réfugiés constitue une occasion importante d'interpeller sur la situation des réfugiés dans le monde et appeler les pays à réfléchir sur la manière de les aider pour mieux les accueillir, ont estimé mercredi à Alger les ambassadeurs d'Italie et de la RASD.

«Cette journée est importante sur la situation des réfugiés et réfléchir à ce que nous pouvons faire pour aider ces personnes, et inciter à faire preuve d'unité et de solidarité», a déclaré l'Ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, en marge des festivités de la journée mondiale des réfugiés.

Cette journée est célébrée, au moment où les conflits se multiplient, a-t-il dit, estimant que «plus les problèmes des réfugiés augmentent, les sources de financement et aides diminuent».

Il a par ailleurs, saisi cette occasion «pour exprimer notre reconnaissance et remerciement au peuple et au gouvernement algériens, pour le soutien en faveur de la question sahraouie mais aussi pour l'accueil des réfugiés sahraouis durant plus de 40 ans en particulier et tous les autres réfugiés de nationalités confondues».

Selon le HCR, les réfugiés sahraouis dans

les camps de Tindouf, qui auront bientôt passé 43 ans comme réfugiés, restent créatifs et entreprenants, et cherchent des opportunités dans un contexte et environnement peu propices à leur développement.

De son côté, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara, a indiqué que «l'Algérie est devenue un pays de destination et d'immigration, après être celui du transit et d'émigration».

Pour M. Ferrara, l'immigration est un phénomène qui concerne plusieurs pays, et les efforts de la communauté internationale et de l'Algérie sont très essentiels pour aborder un sujet qui est très compliqué et qui va durer longtemps.

Abordant le sujet de la coordination entre l'Italie et l'Algérie en matière de lutte contre l'immigration, M. Ferrara a expliqué qu'un dialogue entre les deux pays est entamé depuis longtemps, annonçant la tenue prochainement d'un sommet bilatéral à Alger.

«Nous avons un Sommet bilatéral qui devrait se tenir prochainement ici à Alger. Je crois qu'on doit renforcer la coordination entre les deux pays», a-t-il dit.

Cependant, selon l'ambassadeur italien, «ce n'est pas un ou deux pays qui peuvent résoudre cette question», appelant la communauté internationale à réfléchir à résoudre les causes profondes de l'immigration et les

causes profondes du phénomène des réfugiés qui est l'instabilité politique et l'insécurité.

Cette journée célébrée le 20 juin de chaque année est placée sous le thème «Passer une journée avec les réfugiés». Elle a été organisée par la délégation du HCR à Alger a été marquée par la présence des représentants d'Agences onusiennes et des missions diplomatiques d'Italie, Ghana, Mexique, Afrique du Sud, Hongrie, République arabe sahraouie démocratique (RASD) et de Corée du Sud.

Un riche programme d'activités sportives, culturelles et artistiques avec la participation des réfugiés africains a été prévu pour la circonstance, comprenant notamment une exposition d'habillement, de coiffure et de gastronomie africaine et des compétitions sportives.

Le HCR dénombre plus de 68 millions de personnes déracinées à la fin 2017. Ce chiffre comprend 25 millions de réfugiés, 3 millions de demandeurs d'asile qui étaient toujours en attente d'une décision quant à leur demande d'asile fin 2017, et 40 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Sur ce total, 16 millions de personnes sont devenues déracinées durant la seule année, a-t-on indiqué.

Ali T.

Migrants

Des maires américains en colère contre le gouvernement fédéral

Des maires américains, républicains et démocrates, se sont rendus jeudi à la frontière avec le Mexique pour dénoncer la «cruelle» politique du gouvernement fédéral et exiger que les enfants migrants séparés de leurs familles soient immédiatement rendus à leurs parents.

Plus de 2 300 enfants ont été séparés de leurs parents sans papiers à leur arrivée à la frontière dans le cadre d'une politique de «tolérance zéro».

Le président Donald Trump a fait volte-face mercredi en signant un décret mettant fin à ces séparations, mais une grande partie de l'opinion publique reste profondément choquée.

Cette visite des maires à la ville frontalière de Tornillo au Texas, où un camp pour accueillir des enfants a été installé la semaine dernière, vise «à attirer l'attention sur une situation honteuse et à (...) appeler l'administration (Trump) à réunir le plus vite possible les milliers d'enfants séparés de leurs parents avec leurs familles», a déclaré à la presse le maire démocrate de Columbia (Caroline du Sud), Steve Benjamin.

«En tant que maires, nous voyons tous les jours l'impact positif que les immigrants ont sur nos communautés. Ils contribuent de manières incommensurables à notre force économique et culturelle», a-t-il ajouté,

en dénonçant l'actuelle politique migratoire «cruelle».

Pour l'instant, 360 lits sont prêts dans le centre de Tornillo. Jusqu'à 4 000 enfants sont attendus pour soulager d'autres centres pour mineurs surpeuplés.

Le républicain Dee Margo, maire d'El Paso (Texas), a de son côté appelé le Congrès à légiférer rapidement sur une réforme globale de l'immigration.

«Il faut qu'ils se reprennent», a-t-il lancé lors de la même conférence de presse en allusion aux élus.

Le maire de New York Bill de Blasio a de son côté tiré la sonnette d'alarme sur la situation

des enfants.

«Ces enfants sont traumatisés. Ces enfants souffrent physiquement et mentalement», a dit le démocrate.

«Les familles n'ont pas été réunies, nous ne savons pas quand elles le seront. Nous allons nous battre pour ça», a-t-il martelé. Le maire de Los Angeles, Eric Garcetti, a lui indiqué qu'une centaine d'enfants avaient été envoyés dans sa ville et dénoncé le manque de transparence des autorités fédérales. «Nous ne savons rien d'eux. Nous devons nous informer auprès d'activistes au lieu du gouvernement», a dit le démocrate.

O. B.

Mostaganem/ Périmètre agricole irrigué de la plaine d'El Alb

Lancement de la réalisation de la première tranche

■ Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a procédé, jeudi à Mostaganem, au lancement de la réalisation de la première tranche du périmètre agricole irrigué de la plaine d'El Alb sur une superficie de 6 000 hectares, au sud-ouest de la wilaya.



Par Lyes B.

Cette tranche, qui sera réceptionnée dans un délai de 29 mois, comporte la réalisation d'une conduite de pompage d'eau sur une distance de 9 kilomètres de la station de traitement des eaux de Oued El Kheir vers les stations de stockage des communes de Mansourah, Sirat

et Bouguirat, d'une capacité globale de 105 000 mètres cubes. Un réseau de distribution sera réalisé sur une distance de 270 km ainsi que des actions de correction torrentielle sur 170 km, selon les explications fournies. Une enveloppe de 7,5 milliards DA a été consacrée à la réalisation de ce périmètre agricole irrigué en deux tranches sur une surface de 16 000 ha permettant

de couvrir les besoins du bassin du lait de la commune de Hassiane et d'offrir plus de 18 000 emplois. M. Necib a souligné, en posant la première pierre de ce projet, que les capacités de la wilaya de Mostaganem dans le domaine de l'irrigation agricole, a dépassé actuellement 40 000 ha de terres agricoles grâce à la disponibilité de l'eau surtout à travers le couloir de transfert de l'eau

Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), les eaux traitées et les forages. En outre, le ministre a mis en service un réseau d'alimentation en eau au profit de plus de 7 000 habitants des zones rurales de Sidi Charef, Kalouzia, Alailia, Adaidia et Zerg de la commune de Sirat (sud de Mostaganem). A cette occasion, M. Necib a insisté sur la fourniture de l'eau à tous les citoyens de manière permanente, surtout ceux des zones rurales et éloignées, par une coordination entre le secteur des ressources en eau et les collectivités locales dans les projets de raccordement des douars et villages aux réseaux d'AEP. Le même responsable a souligné que les zones qui connaissent de la sécheresse doivent avoir une solution permanente en approvisionnant la population par le biais de deux systèmes de production d'eau, soit des sources phréatiques et superficielles ou de dessalement de l'eau de mer. Hocine Necib a ajouté que Mostaganem est une wilaya pilote en termes de sécurisation en eau et de diversification des ressources d'eau eu égard à ses quatre systèmes d'alimentation en eau (MAO, barrage de Kramis, barrage de Gargar et dessalement de l'eau de mer) et l'œuvre, à titre complémentaire, à

produire plus de 220 000 m³ d'eau/jour. Le ministre a, au passage, exhorté les responsables locaux, à s'occuper du parc des forages et de son entretien pour faire face à toute pénurie d'eau et autre risques, signalant l'existence de techniques modernes de stockage. Hocine Necib a inspecté, lors de sa visite dans la wilaya, le projet de protection du parc industriel de Bordjia contre les inondations, le projet d'aménagement de l'oued d'Ain Sefra au centre-ville de Mostaganem, la station de dessalement de l'eau de mer de Sonactel (Mostaganem) et la station de traitement des eaux usées de la crique de Mazaghran.

L. B./APS

Campagne moisson - battage à Souk Ahras Une production prévisionnelle de 1,5 million de qx de céréales

LA CAMPAGNE moisson-battage de la saison agricole 2017/2018 a été lancée jeudi à Souk Ahras depuis l'exploitation agricole Amar-Saâdaoui dans la commune d'Oum Laâdhâim, avec une prévision de récolte de l'ordre de 1,5 million quintaux (qx). Cette production sera récoltée sur 138 100 hectares, dont 73 000 ha réservés au blé dur, 30 000 ha au blé tendre, 35 000 ha à l'orge et 100 ha à l'avoine, a indiqué le directeur des services agricoles, Abdelouab Gheraïba dans son exposé présenté lors de la cérémonie de lancement présidée par le wali. Cette importante production a été favorisée par une excellente pluviométrie estimée à 600 mm, a précisé le responsable, faisant état de la distribution lors de la campagne des labours de 114 000 quintaux de semences et 65 800 quintaux d'engrais. Il a également annoncé le lancement de la campagne de récolte des légumes secs, qui prévoit un rendement moyen à l'hectare de 30 qx. Pas moins de 14 points de stockage ont été mobilisés pour l'entreposage de la récolte et deux autres d'une capacité chacune de 100 000 quintaux sont en cours de réalisation à Mechrouha et Oued Kebrîr, selon les responsables de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS). La wilaya de Souk Ahras dispose d'un parc de 592 moissonneuses-batteuses, dont 92 acquises par leasing soutenu à 40 %, est-il indiqué. Le wali a présidé également la distribution de 13 tracteurs, trois moissonneuses-batteuses et deux appareils de traite à des agriculteurs dans le cadre de crédits accordés auprès de la banque Badr avec 20% de soutien public.

Hocine A.

A. O.

R. R.

Béjaïa

Mise en service de la nouvelle gare maritime

La nouvelle gare maritime de Béjaïa, en chantier depuis mai 2013, a été mise en service ce jeudi coïncidant avec l'accostage au port du premier car-ferry de la saison estivale, «Le méditerranéen» de la compagnie française «Corsica linéa» transportant à son bord plus d'une centaine de passagers et une soixantaine de véhicules. L'ouvrage, un équipement d'escalade complet, est conçu pour accueillir à pleine capacité un million de voyageurs et 100 000 véhicules par an et entend offrir «les meilleurs standards mondiaux en termes de fiabilité et de qualité de service autant pour les passagers que les personnels opérant sur le site», a indiqué le P-DG sortant de l'entreprise portuaire de Béjaïa,

Djelloul Achour, soulignant que pour sa rentabilisation, des discussions sont engagées avec plusieurs opérateurs internationaux pour l'ouverture de nouvelles lignes directes en Méditerranée. «Plusieurs destinations sont au menu notamment vers Tunis (Tunisie), Barcelone (Espagne), Gênes (Italie) et Split (Croatie) et ce, outre l'effort d'accroissement du cabotage national, notamment vers Alger et Annaba», a-t-il affirmé. L'équipement, une infrastructure moderne et fonctionnelle, en a visiblement les moyens et l'étoffe. Installée à l'est de la ville, à hauteur de l'extrémité du mole Abdelkader, elle en impose déjà par son gabarit et ses lignes architecturales dont la combinaison en font une nouvelle attraction

urbaine. Répartie sur deux sites, l'un à l'intérieur du port et l'autre en zone extra-portuaire, sur une superficie de 30 000 m² et s'élevant sur trois niveaux, reliés les uns aux autres par des passerelles vitrées, elle offre autant aux citoyens qu'aux visiteurs de passage, un spectacle idyllique de l'harmonie chatoyante, unissant l'armature urbaine, le paysage marin et les massifs du parc national de Gouraya. «L'attraction ville-port est subtilement conçue avec la mise en valeur des interfaces (accès-sorties) et la sauvegarde de la beauté de l'environnement», notera M. Achour, assurant que l'infrastructure est l'une des plus belles du bassin méditerranéen.

Mila

Lancement en juillet d'une opération de distribution de 4 000 logements sociaux

Une opération de distribution de 4 159 logements publics localisés (LPL) sera lancée à Mila à partir de juillet prochain, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Cette opération d'attribution sera conduite sur plusieurs lots à «distribuer mensuellement jusqu'à la fin de l'année 2018», a fait savoir la même source, précisant que le chef de l'exécutif local, Ahmouda Ahmed Zine, avait donné des instructions, lors d'une réunion tenue en début de cette semaine et ayant regroupé les chefs de daïras et des direc-

teurs de l'exécutif concernés par le dossier, à l'effet de parachever les travaux d'aménagement extérieur pour permettre la distribution de ces logements selon le calendrier arrêté.

Dans ce contexte, la même source a précisé que 633 LPL de ce programme de logement qualifié d'«important» sera distribué en juillet prochain, détaillant que cette opération sera suivie par l'attribution de 609 unités de même type en août, puis 1.048 logements sociaux en septembre et 280 LPL en octobre, alors que 806 unités à caractère

social, et le dernier quota de ce programme totalisant 783 LPL seront distribués en novembre et décembre prochains, respectivement.

S'agissant du logement rural, les services de wilaya ont indiqué que des mises en demeure ont été adressées aux bénéficiaires des aides financières à l'habitat rural pour honorer leur engagement, soulignant qu'un délai d'une semaine a été accordé aux retardataires de ce programme pour lancer leurs chantiers. Sur un programme de 2 000 aides financières à l'habitat

rural dont a bénéficié la wilaya au titre de l'exercice 2018, un quota de 900 aides a été déjà distribué, a rappelé la même source. Le chef de l'exécutif local a également instruit les responsables chargés du dossier du logement promotionnel public (LPP) pour accélérer les procédures administratives et permettre la concrétisation du programme de 700 LPP inscrits à l'actif de la wilaya (200 LPP accordés au titre de l'actuel exercice et 500 unités similaires relevant d'un ancien programme), a-t-on conclu.

A. O.



Accords UE-Maroc

Sidati réitère le rejet du Front Polisario de la proposition d'inclure le Sahara occidental

■ Le ministre sahraoui, délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a réitéré jeudi le rejet du Front Polisario de la proposition de la Commission européenne de modifier les protocoles n° 4 et n° 1 à l'accord d'association UE-Maroc pour inclure les produits du Sahara occidental.



Par Sara H.

« **E**n tant que représentant légitime du peuple du Sahara occidental, reconnu par l'ONU, le Front Polisario, rejette fermement ces propositions », a-t-il écrit dans une lettre adressée aux membres de la commission Commerce international (INTA) au Parlement européen. Détaillant les raisons qui ont motivé le rejet de la proposition de la Commission européenne, Mohamed Sidati a expliqué que la première réside dans le fait que le Front Polisario n'ait jamais participé au processus de consultation initié par la Commission et qui a abouti à la proposition d'amendement de l'accord d'association UE-Maroc. « La réunion du 5 février 2018 entre le Front Polisario et le Service européen de l'action extérieure (SEAE) ne s'inscrit pas dans le cadre du processus de consultation. Cette réunion a été programmée à la demande du Front Polisario et acceptée en tant que telle par le SEAE », a-t-il souligné. Le ministre sahraoui a estimé, à cet égard, que le nouveau recours en annulation introduit par le Front Polisario contre la décision du Conseil de l'UE

d'autoriser l'ouverture de négociations avec le Maroc pour étendre l'accord de pêche UE-Maroc au Sahara occidental et à ses eaux adjacentes « envoie un signal fort à la Commission ». Les « parties intéressées » créées au Maroc et consultées par la Commission européenne, a-t-il poursuivi, ne remplaceront jamais le consentement du peuple du Sahara occidental en tant que « tiers » aux relations UE-Maroc. Dans son arrêt rendu le 21 décembre 2016, la Cour européenne de justice (CJUE) a rappelé que le droit international est clair sur le fait que « les traités ne doivent ni nuire ni profiter à des sujets tiers sans leur consentement », soulignant que le peuple du Sahara occidental doit être regardé comme étant un « tiers » au sens du principe de l'effet relatif des traités. La modification de l'accord UE-Maroc de libéralisation en vue d'en étendre les préférences tarifaires aux produits du Sahara occidental signifie que ces derniers seront considérés comme produits marocains, a expliqué le ministre sahraoui qui a déploré « une manipulation des règles d'origine » dans le seul but de « contourner le statut séparé et distinct du Sahara occidental reconnu par la CJUE ». Selon le représentant du Front

Polisario en Europe, contrairement à ce qu'affirme la Commission, le peuple du Sahara occidental n'a rien à gagner de l'exportation de ses ressources naturelles vers l'Europe contre sa volonté, surtout lorsque ces ressources naturelles seront étiquetées d'origine marocaine. « La Commission européenne ne peut pas continuer à soutenir que les consultations publiques et les avantages présumés pour le peuple du Sahara occidental sont suffisants pour conclure des accords internationaux avec le Maroc applicables au Sahara occidental », a-t-il affirmé.

Les « nombreuses contradictions » de la Commission

Dans sa lettre aux membres de la commission INTA, Mohamed Sidati a relevé les « nombreuses contradictions » de la Commission européenne qui a souligné « clairement » que l'UE et ses Etats membres n'ont jamais reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et, en même temps, prétend toujours que l'UE peut conclure des accords bilatéraux avec le Maroc, applicables au Sahara occidental, sans fournir

la base juridique en droit international ou en droit de l'UE pour de tels accords. En outre, « la Commission européenne qui soutient que rien dans l'accord proposé n'implique la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, a accepté de tenir des consultations avec des associations et des membres d'organismes, créés conformément à la loi marocaine, que le Maroc impose par la force dans les territoires occupés du Sahara occidental », a-t-il ajouté. Le ministre sahraoui a dénoncé, par ailleurs, l'approche de la Commission qui s'est largement appuyée sur les informations fournies par le Maroc dans le cadre de sa politique d'annexion au Sahara occidental. En ce qui concerne le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, M. Sidati a exhorté la Commission à cesser d'affirmer que le peuple du Sahara occidental serait « un peuple qui doit encore être défini ». « Une telle affirmation viole le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, que lui a reconnu, en 1966, l'Assemblée générale des Nations unies et nie son unité nationale en tant que peuple. De plus, la Commission ne peut prétendre que des colons marocains transférés illégalement dans les territoires occupés du Sahara occidental après 1975 font partie du peuple du Sahara occidental », a-t-il encore ajouté. Il a estimé que si l'UE était réellement attachée au respect du droit du peuple sahraoui à l'exercice de son droit à l'autodétermination, comme elle le prétend, elle aurait renoncé à négocier avec le Maroc des accords applicables au Sahara occidental. Tout en appelant l'UE et ses Etats membres à respecter les décisions de leur propre Cour de justice, le ministre sahraoui a considéré que la Commission européenne n'a pas respecté l'Etat de droit et n'a pas défendu les valeurs démocratiques européennes. « Cette même responsabilité est

maintenant entre les mains du Parlement, et en particulier sa commission du commerce international », a-t-il affirmé, soulignant que l'imposition par la force d'une solution, contre la volonté du peuple sahraoui, n'entraînera que plus de litiges devant la Cour de justice européenne et prolongera « inutilement » les souffrances du peuple du Sahara occidental.

S. H./ APS

Mauritanie Élections législatives et locales en septembre

LES MAURITANIENS voteront le 1^{er} septembre pour les élections législatives et locales, a annoncé jeudi le gouvernement sur fond de contestation de l'opposition radicale qui remet en cause la légitimité de la Commission électorale. « Le gouvernement a adopté jeudi un décret sur la convocation du collège électoral pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale, des conseillers régionaux et des conseillers municipaux le 1^{er} septembre 2018 », selon un communiqué officiel. L'opposition radicale, regroupée dans le Forum national pour la démocratie et l'unité (FNLU), qui a boycotté les élections législatives et municipales de 2013, a annoncé en avril qu'elle participerait à celles de 2018. Mais trois formations de l'opposition radicale et une de la majorité ont saisi la Cour suprême d'un recours en annulation de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), formée en avril. La Céni comprend 11 membres, dont cinq de l'opposition dite modérée, mais aucun de l'opposition radicale, qui a boycotté un dialogue avec le pouvoir en 2016. « La campagne pour ces trois scrutins est prévue du 17 au 30 août », précise le communiqué qui souligne qu'en cas « de second tour, il se tiendra le 15 septembre pour ces trois élections législatives, régionales et municipales ». En outre, il est ajouté que « la période de dépôt des candidatures pour l'élection des députés est ouverte du 18 juillet au 2 août. Celle des conseillers régionaux et des conseillers municipaux est fixée entre le 3 et le 13 juillet ». La Céni a récemment invité l'opposition radicale à des discussions sur le processus électoral. Mais le FNLU, qui a ces derniers mois accusé le pouvoir de préparer un « hold-up électoral », n'a pas encore donné de réponse.

A. O.

R. M.

Libye

L'ANL reprend le contrôle de deux grands terminaux pétroliers

L'Armée nationale libyenne (ANL) a annoncé jeudi avoir repris le contrôle des terminaux pétroliers de Ras Lanouf et d'Al-Sedra dans la région du Croissant pétrolier (nord-est) en repoussant des milices armées lors d'une attaque militaire surprise. « Nos forces armées ont pris le contrôle total des ports pétroliers de Ras Lanouf et d'Al-Sedra et poursuivent désormais l'ennemi à l'ouest de la région », a indiqué un porte-parole de l'ANL, le général Ahmed al-Mesmar, sur sa page Facebook. « Les forces ont causé de lourds dégâts à l'ennemi tant

sur le plan humain qu'au niveau des matériels et ont saisi de grandes quantités d'armes et de munitions », a-t-il poursuivi. Ces milices avaient attaqué jeudi dernier les terminaux de Ras Lanouf et Al-Sedra au cœur du « Croissant pétrolier » de la Libye, à environ 650 km à l'est de Tripoli, déjà endommagés par des violences similaires en 2016 et 2017. La compagnie pétrolière publique « National Oil Corporation » (NOC) a évacué tous ses employés de la région, décrété l'état de force majeure dans les deux grands terminaux pétroliers et annoncé que cette attaque avait

entraîné la perte de 240 000 barils de pétrole. Elle a également mis en garde contre une catastrophe environnementale liée aux citernes de pétrole endommagés. La région du Croissant pétrolier, située à environ 500 km à l'est de la capitale libyenne, Tripoli, compte les plus grands terminaux pétroliers du pays. La Mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul) avait condamné ces attaques, estimant que « cette dangereuse escalade met en péril l'économie libyenne et risque de provoquer des affrontements généralisés ».



Yémen

Les forces progouvernementales acheminent des renforts à Hodeida

■ Les forces progouvernementales yéménites ont acheminé jeudi de nouvelles troupes dans la région de Hodeida (ouest), au lendemain de la prise de l'aéroport de cette ville-clé aux rebelles Houthis, ont annoncé des sources militaires yéménites.

Par Rosa C.

« Les renforts continuent d'arriver et nos préparations pour avancer sur le port ont atteint leurs derniers stades », a déclaré à l'AFP l'une de ces sources.

Des échanges de tirs ont opposé jeudi les deux parties au nord de l'aéroport, situé à huit kilomètres du port de Hodeida, selon les mêmes sources militaires ayant requis l'anonymat.

Les rebelles, qui se sont répliés dans la partie sud de la ville, ont tiré au mortier sur les troupes progouvernementales, qui ont riposté, ont-elles ajouté.

En ville, des civils ont exprimé leur crainte d'une bataille de rues en cas d'avancée des troupes progouvernementales.

Dans un communiqué reçu à New York, l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths, a

affirmé que sa priorité est désormais d'éviter une escalade militaire supplémentaire à Hodeida et de revenir rapidement à des négociations politiques.

L'émissaire a précisé, sans donner de date, qu'il allait prochainement rencontrer les autorités du Yémen réfugiées dans le sud du pays et soutenues par une coalition militaire dirigée par l'Arabie Saoudite.

« Je suis confiant de pouvoir obtenir un accord pour éviter une aggravation de la violence à Hodeida », a indiqué M. Griffiths.

Au cours des dernières 24 heures, 22 insurgés et quatre combattants des forces progouvernementales ont été tués dans les combats, selon des sources médicales, portant le bilan à 374 morts en plus d'une semaine d'offensive. Aucun bilan des pertes civiles n'a été communiqué. Le ministre d'État émirati aux Affaires étrangères, Anwar

Gargash a accusé sur Twitter les Houthis de « bloquer le déchargement des aides au port de Hodeida, détruire les réseaux d'eau et d'assainissement et poser des mines (...) dans les quartiers résidentiels ».

Son pays fait partie de la coalition emmenée par Ryad intervenant au Yémen depuis 2015 en soutien aux forces gouvernementales face aux Houthis, notamment maîtres de la capitale Sanaa.

Depuis cette date, le conflit dans ce pays pauvre de la péninsule arabique a fait près de 10 000 morts et provoqué une catastrophe humanitaire.

Le Yémen dépend des importations pour 90% de sa nourriture, et 70% de celles-ci passent par Hodeida, sur les rives de la mer Rouge. Selon M. Gargash, « Le retrait total, pacifique et sans conditions des Houthis de la cité et du port de Hodeida est la



seule issue possible pour empêcher la dégradation de la situation dans et autour de la ville ».

L'ONU a par ailleurs fait part de son inquiétude de voir émerger à Hodeida une nouvelle épidémie de choléra qui a déjà fait plus de 2 000 morts en près d'un an au Yémen.

« Avant même le déclenchement des récentes violences, plusieurs quartiers (de la ville)

ont été identifiés comme présentant de hauts risques pour le développement d'une nouvelle épidémie », a souligné dans un communiqué un porte-parole de l'ONU Farhan Haq.

Il a exhorté les parties en conflit à respecter le droit humanitaire international et à ne pas endommager les infrastructures sanitaires.

R. C.



Points chauds

Macronisme

Par Fouzia Mahmoudi

Le délitement du Parti socialiste a débuté cela fait plusieurs années déjà, peut-être à l'occasion de l'affaire DSK en 2011 ou même bien avant lorsqu'en 2006 un candidat à la présidentielle de 2007 n'arrivait pas à se distinguer naturellement et qu'une primaire a dû être organisée. Le parti avait également manqué l'implosion en 2008 lors de l'élection du nouveau Premier secrétaire du parti et que les deux factions des aubryistes (Martine Aubry) et des royalistes (Ségolène Royal) s'étaient livrées une guerre sans merci pour s'emparer du pouvoir, alors second parti de France et principale force d'opposition à l'UMP au pouvoir. Mais c'est bien en 2017 que le PS a fini par mourir suite à la défaite humiliante et sans précédent du candidat socialiste Benoit Hamon, avec 6,36% des voix. Pourtant, aujourd'hui Hamon qui a depuis quitté le PS pour créer son propre parti de gauche, tente de se repositionner sur la scène politique française et attaque Emmanuel Macron. En effet, le fondateur du mouvement Générations a accusé cette semaine le président français de « racisme social », lui reprochant plus spécifiquement le ton adopté « quand il parle aux personnes les plus modestes ». « Sur les APL (aides personnelles au logement, dont le montant a baissé de 5 euros l'an dernier), les aides sociales, quand on regarde la manière dont Emmanuel Macron parle aux gens les plus modestes... le macronisme est une forme de racisme social », a asséné l'ancien candidat PS à la présidentielle sur Franceinfo. « Je considère qu'Emmanuel Macron, quand il parle aux personnes les plus modestes (...), se comporte un petit peu comme on imagine qu'un colon se comporterait avec des colonisés, des citoyens de seconde zone, des grands enfants qui ne seraient pas assez lucides, assez responsables, pour savoir ce qui est bon pour eux », a poursuivi Hamon. Le fondateur de Générations s'est par ailleurs inquiété de l'état de « la vie démocratique », cette dernière fonctionnant « mal » en France d'après lui. « Beaucoup de citoyens ont le sentiment que pour des décisions simples qui les concernent, ils ne sont pas respectés, écoutés. Il y a là un peu plus que du mépris de la part du président », a-t-il jugé. D'où, selon Hamon, un « besoin de passer à autre chose ». « Ça m'incite à continuer sur le sillon que j'ai creusé, à penser un nouveau projet pour une grande gauche écologiste », a-t-il conclu. Mais si Hamon a de grands projets, ses sympathisants et adhérents sont loin d'atteindre un chiffre lui donnant une légitimité de parler au nom des Français, ou même uniquement au nom des sympathisants de gauche. Toutefois, ces critiques dirigées vers l'Élysée reste une manière facile de faire parler de lui dans les médias alors que son mouvement a du mal non seulement à se faire une place sur la scène politique française, mais surtout à intéresser d'éventuels électeurs.

F. M.

Turquie

Des dizaines de milliers de supporters au meeting du principal opposant à Erdogan

Des dizaines de milliers de Turcs ont exprimé jeudi leur soutien à Muharem Ince – principal opposant du président sortant Recep Tayyip Erdogan, à l'élection présidentielle de dimanche –, lors d'un rassemblement électoral à Izmir. Les organisateurs ont affirmé que 2,5 millions de personnes ont participé à cette manifestation, mais il n'a pas été possible de confirmer cette information de source indépendante. Selon des analystes, Muharem Ince pourrait affronter lors d'un deuxième tour le 8 juillet M. Erdogan dans sa course à la magistrature suprême.

« Erdogan est une personne

fatiguée, esseulée (...) un homme arrogant qui n'a pas de respect pour son peuple », a lancé M. Ince à la foule.

Si M. Erdogan reste l'homme politique le plus populaire en Turquie et devrait arriver en tête du volet présidentiel du double scrutin, les sondages montrent qu'il n'est pas assuré de récolter les 50% des voix qui lui permettraient d'être élu dès le premier tour.

« La Turquie veut respirer, veut la paix, veut la sérénité », a jugé M. Ince lors d'un entretien à l'AFP. « Pas un homme épuisé, pas un homme qui crie et vocifère. Quelqu'un de plus jeune, du

sang frais », poursuit ce tribun de 54 ans, de 10 ans le cadet de M. Erdogan. Candidat de la principale formation d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate), M. Ince s'est imposé comme le détracteur le plus virulent de M. Erdogan, qui règne sans partage sur la scène politique turque depuis 2003, comme Premier ministre d'abord, puis comme président.

Pour sa part, M. Ince s'engage, s'il est élu, à gouverner « sans exclure personne ». « Femme voilée ou non voilée, de gauche ou de droite, Turc ou Kurde, alévi ou sunnite, il n'y a aucune différence », soutient-il.

Corées

Reprise en août des réunions de familles séparées par la guerre

Pyeongyang et Séoul ont convenu hier de la reprise en août prochain des réunions de familles séparées par la guerre de Corée, les premières retrouvailles de ce type depuis 2015, selon un communiqué commun inter-coréen publié par le ministère sud-coréen pour l'unification.

Les retrouvailles auront lieu du 20 au 26 août au mont Kumgang, en Corée du Nord, selon ce communiqué, dernière illustration en date de la détente sur la péninsule.

Des millions de personnes avaient été séparées voici près de 70 ans par le conflit coréen

(1950-53) qui avait scellé la division de la péninsule.

La plupart d'entre elles sont mortes sans avoir eu de nouvelles ou avoir revu leurs proches de l'autre côté de la frontière, fermée à toutes communications pour la population.

La reprise de ces réunions de familles fait partie des accords conclus lors de la rencontre déterminante survenue en avril dernier des présidents nord-coréen Kim Jong Un et sud-coréen Moon Jae-in.

« Cent participants seront sélectionnés pour chaque côté », indique le communiqué conjoint inter-coréen. Les inspections sur

le site prévu pour ces réunions sur le mont Kumgang débute la semaine prochaine, selon la même source. Seulement quelque 57 000 personnes enregistrées auprès de la Croix-Rouge sud-coréenne pour rencontrer leurs proches sont toujours en vie, et la plupart d'entre elles sont âgées de plus de 70 ans.

Pour les heureux élus, de telles retrouvailles constituent des moments à forte charge émotionnelle. Elles durent trois jours après des décennies de séparation et se terminent par un autre adieu pouvant cette fois-ci être définitif.



Ils ont célébré la «Fête de la musique»

Spectacle de Djmawi Africa et Orange Blossom à Alger

■ Le groupe de musique Gnaoua, «Djmawi Africa» et la troupe française «Orange Blossom» ont animé, jeudi soir à Alger, un spectacle à l'occasion de la «Fête de la musique», célébrée à travers le monde le 21 juin.

Par Racim C.

Organisé à l'esplanade de la Grande-Poste par l'APC d'Alger-Centre et l'Institut français d'Alger, le concert a drainé un public relativement nombreux, venu découvrir deux formations musicales dont les compositions sont très marquées par les influences orientales et africaines. Toujours distingués par la fusion des genres et styles et l'éventail d'instruments musicaux utilisés, les «Djmawi Africa» ont mis de l'ambiance dès leur montée sur scène en offrant une flopée de chansons évoquant sciemment les maux sociaux qui préoccupent la jeunesse comme le chômage. Dynamiques, les membres du groupe ont su capter l'attention du public – com-

posé essentiellement de jeunes – gratifié de plusieurs titres tels que «Hchiche ou pois chiche», «Bezaf» (C'est trop !) et «Dellal!», repris en chœur par la foule. Ses textes, peu recherchés, accrochent toutefois une grande partie de la jeunesse algérienne qui se reconnaît à travers les chansons de Djmawi Africa qui accorde un intérêt particulier aux préoccupations des jeunes désœuvrés et marginalisés. Fondé en 2004 à Alger par un groupe d'étudiants dont Ahmed Djamil Ghoul (goumbri et chant), Abdou El Ksour (guitare) et Nazim Ziad (batterie), Djmawi Africa se distingue par son style musical alliant plusieurs genres comme le rock, le chaâbi et le gnaoui. Le groupe compte à son actif trois albums dont «Mama» qui a connu un franc succès en Algérie

et en France, où il est enregistré, grâce à un style particulier puisant ses influences dans le chaâbi et le gnaoui. Propulsé au-devant de la scène par une «reconnaissance» médiatique considérable en France, le groupe s'est produit à l'étranger sur plusieurs scènes notamment en France, au Cameroun, en Egypte, en Inde et au Canada. En deuxième partie de cette soirée qui s'est prolongée jusqu'à une tardive de la nuit, le groupe français «Orange Blossom» a enchanté le public de chansons rendues par la chanteuse égyptienne Hend Ahmed, qui porte par sa voix rauque des sonorités rock mélangées aux mélodies orientales. «Ya Sidi», «Habibi» et «Ya zaman» sont, entre autres titres, interprétés sur fond musical à base de violon, de basse et de batterie.



Né en 1993 à Nantes (France) d'une rencontre musicale des musiciens Pierre-Jean Chabot (violon et basse), Jay C (chant et guitare) et Eric le Brun, «Orange Blossom» se démarque par son

style alliant musique électronique et la world music d'influence arabe et occidentale. Le groupe qui compte trois albums, s'est fait connaître en 1997, date de sortie de son premier opus intitulé «Orange Blossom», vendu à «15 000 exemplaires». «Orange Blossom» qui a collaboré avec plusieurs artistes étrangers, a animé des concerts en Egypte et en Belgique, entre autres.

R. C./APS

Un récital classique italien pour fêter la musique à Alger

Un récital de musique classique universel, célébrant les œuvres de compositeurs italiens contemporains, a été animé jeudi soir à Alger par le violoniste algérien Nabil Hamai, accompagné de musiciens italiens. Organisé par l'Institut culturel italien d'Alger à l'auditorium Aissa-Messaoudi de la Radio nationale, ce récital a rassemblé le trio Nabil Hamai, Anna Barbero Beerwald, au piano et Giacomo Agazzini au violon. Lors de ce récital le trio a exécuté des œuvres de compositeurs italiens contemporains à l'image du violoniste Fatime Umberto, enseignant au conservatoire de Milan qui avait déjà accompagné l'Orchestre

symphonique algérien en 2007, ainsi que des musiques de films italiens célèbres. Le trio a également gratifié son public de plusieurs partitions de solo au piano, exécutées par Anna Barbero Beerwald, ou de duo pour violon ainsi que quelques partitions écrites ou adaptées pour les trois musiciens. Revisitant parfois des compositions de musique de chambre pour introduire une section rythmique de chaâbi et modifier le jeu du piano, ce trio de musiciens représente différentes promotions du conservatoire Giuseppe Verdi de Turin (Italie). Ce récital a été organisé à l'occasion de la fête de la musique célébré,

dans plusieurs villes du monde, le 21 juin de chaque année depuis 1982. Diplômé de l'Institut régional de formation musicale d'Alger en 2008, Nabil Hamai a poursuivi ces études de violon auprès du conservatoire Giuseppe-Verdi de Turin avant de collaborer avec plusieurs orchestres d'envergure internationale dont l'Orchestre Giovanile Centrale, l'Orchestre Giovanile araba del Mediterraneo, ou encore l'Orchestre de l'académie Stefano Tempia de Turin. Actuellement, Nabil Hamai enseigne auprès de l'association Mozart de Turin et collabore avec d'autres écoles italiennes.

R. C.

Programmée à partir du 2 août

14^e édition du Festival arabe de Djemila

L'ouverture de la 14^e édition du Festival arabe de Djemila (Sétif) est programmée, cette année, à partir du 2 août prochain, a annoncé jeudi le Commissaire du festival, Khaled Mehanaoui. Cette édition, qui se tiendra du 2 au 6 août (5 jours), aura lieu comme pour les édi-

tions précédentes sur le site romain de Cuicul (60 km à l'Est de Sétif), a indiqué le responsable à l'APS, précisant que ce festival aura un cachet national par excellence avec la participation d'une pléiade de stars de la chanson algérienne. Ces derniers, dit-il, animeront également

des concerts dans certaines régions reculées de la wilaya, dont les habitants ne peuvent faire le déplacement pour assister au festival. Il a ajouté qu'au début de chaque soirée du festival, certaines figures de la chanson algérienne seront honorées, que ce soit des défunts de la

scène artistique ou ceux encore vivants. Aussi, il a révélé que les éditions prochaines verront le retour à Djemila d'artistes arabes et ce, en coordination avec les pays arabes dans le cadre des échanges culturels afin de préserver le caractère arabe de cette manifestation.

M. L.

Pour commémorer le 20^e anniversaire de sa disparition

Projection d'un concert «inédit» de Matoub à Taourirt Moussa

La commémoration du 20^e anniversaire de l'assassinat du chanteur Matoub Lounès (25 juin 1998) sera marquée par la projection d'un concert inédit que cet artiste avait donné au Zenith de Paris en 1995, a indiqué mercredi sa sœur et présidente de la fondation éponyme. S'exprimant lors d'une conférence de presse qu'elle a animée à la Maison de la culture Mouloud Mammeri, Malika Matoub a indiqué que les deux concerts donnés le même jour au Zenith en 1995, juste après sa libération par les terroristes du GIA qui l'avaient enlevé, «sont restés inédits sur décision du chanteur lui-même, car le public présent n'était pas éclairé (absence de lumière des projecteurs)». «Lorsque Lounès avait visionné les images de ces deux concerts (filmés en format vidéo selon les techniques de l'époque), il avait constaté qu'on ne pouvait pas voir la réaction du public et la communion qu'il y avait entre lui et ses fans. Il avait donc décidé de ne pas le rendre public», a expliqué la conférencière, précisant que Matoub Lounès avait dit que «ça ne l'intéressait pas, car ce qu'il voulait c'était de montrer l'échange qu'il y avait entre lui et le public». Le 20^e anniversaire de la disparition de l'artiste que la Fondation Matoub Lounès (FML) veut fêter de manière «exceptionnelle» sera donc l'occasion d'offrir ce spectacle aux fans du «Rebelle». La projec-

tion est prévue le 25 juin à partir de 20h00. Elle sera mise à profit pour filmer le public présent et reconstituer d'une certaine manière ce public qui n'apparaissait pas au Zenith de 1995, a ajouté Malika Matoub. «Toutes les dispositions ont été prises pour réussir cet événement afin que tout soit fait de manière professionnelle. A cet effet, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) a mis à la disposition de la Fondation le matériel nécessaire, dont un écran géant», a-t-elle indiqué. Malika Matoub a relevé que les deux enregistrements «risquent d'être perdus» faute de restauration. «Ces documents doivent être transcodés et restaurés, mais faute de moyens financiers, nous n'avons pas pu le faire», a-t-elle déploré. Selon elle, les démarches entreprises auprès de l'Office national des droits d'auteur (ONDA), «il y a de cela environ une année, n'ont pas encore abouti». La commémoration de ce 20^e anniversaire débutera le 23 juin avec la présentation, au théâtre régional Kateb-Yacine, d'une comédie musicale intitulé «L'Hymne à l'identité» de Lynda Hantour. Elle se poursuivra le 25 juin à Taourirt Moussa, village natal de Lounès, où une scène a été aménagée pour la diffusion du «Zenith en Kabylie», grâce à la contribution des différents services techniques de la wilaya que la présidence de la fondation Matoub Lounès (FML)

a tenu à remercier. Le coup d'envoi sera donné à 10h00 par un marathon «la voix de la vie» qui prendra le départ de Taourirt Tala Boumane, lieu de l'assassinat de Matoub Lounès, pour aboutir à la tombe de cet artiste avec, tout au long du parcours, un flambeau qui sera relayé par les coureurs. Des recueils sont prévus l'après-midi à Tala Boumane et sur la tombe de Lounès. A 17h00, un gala artistique sera animé par plusieurs chanteurs dont Hacene Ahres, Boujdjema Agrab, Said Hazen et Hocine Berrahma, ainsi que par des jeunes artistes dont les lauréats du concours Anza Lounès et de Alhane wa chabab. Une waâda sera offerte au public et sera suivie de témoignages des proches de Lounès. La projection du concert interviendra juste après, selon le programme communiqué à la presse. Pour ce 20^e anniversaire, la présidence de la FML a informé que toutes les délégations seront autorisées à se recueillir sur la tombe de son frère. «Chaque délégation qui arrivera, aura le droit de se recueillir sur la tombe sans qu'il y ait des interférences», a souligné Malika Matoub qui a lancé un appel à toutes les personnalités et représentants de la société civile à se rendre à Taourirt Moussa où ils seront tous accueillis «sans exclusion».

L. M.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre de Verdure Laâdi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)
Mercredi 27 juin à 20h30 :
Keral Production présente un concert rap avec Riles.

Jeudi 28 juin à 20h30 :
Concert de Tiken Jah Fakoly. La vente des billets (prix 2 500 DA) est ouverte depuis le 2 juin à la librairie «L'Arbre à dire» de Sidi Yahia. Tous les jours de 11h à 19h (sauf le vendredi).

Librairie du Tiers-Monde (Place Émir-Abdelkader, Alger-Centre)
Samedi 23 juin à partir de 14h :

M. Xavier Driencourt, ambassadeur de France en Algérie, signera son livre «Quatre nuances de France, quatre passions d'Algérie» (ouvrage collectif, paru aux éditions Frantz-Fanon).

Lundi 25 juin à partir de 16h :
Akli Tadjer signera son livre «La vérité attendra l'aurore», paru aux éditions Casbah.

Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Mercredi 27 juin à 18h :
Dans le cadre de la semaine corse, projection du film «Une vie violente» de Thierry de Perreti (France, 2017), en présence du réalisateur.

Réservez : filmunevieviolente2018.alger@if-algerie.com
Basilique de Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)
Jeudi 28 juin à 20h30 :
Concert de polyphonies corses avec le trio Soledonna (Patrizia Gattaceca, Patrizia Poli, Lidia Poli). Réservez : polyphoniescorsesriosoledonna2018.alger@if-algerie.com

Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 30 juin :
Exposition «10 ans de prix nationaux de l'artisanat», organisée par l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec le ministère de la Culture.



Leicester City

Slimani vers Sporting Lisbonne

INDÉSIRABLE du côté de Leicester city, l'attaquant algérien Islam Slimani est attendu dès cette semaine au Sporting Lisbonne.

En effet la presse Portugaise indique que le président du Sporting Carvalho va officialiser l'arrivée du joueur en provenance de Leicester ce Samedi, Carvalho veut annoncer l'arrivée

de son ancien joueur pour calmer les esprits des supporters furieux du Sporting, les dirigeants veulent réussir ce coup et profiter de l'aura de Slimani pour contenter les fans.

Slimani dont l'expérience en Premier League fut mitigée, devrait faire son retour ce samedi dans le club où il s'est illustré en Europe.

FC Porto

Wolverhampton insiste pour Brahimi

SOUS CONTRAT jusqu'en 2019, le meneur de jeu algérien Yacine Brahimi pourrait quitter Porto dès cet été.

En effet la presse anglaise et portugaise indiquent que Wolverhampton et son entraîneur Nuno Espírito Santo vont proposer 30 millions d'euros pour s'attacher les services de l'international algérien. Le techni-

icien portugais reste loin de la clause de libération fixée à 60 millions d'euros mais espère profiter du fait que le contrat de Brahimi finit dans un an à peine.

Brahimi qui est dans le viseur de plusieurs club de Premier League pourrait décider de temporiser et ainsi choisir sa future destination en Angleterre.

J M-2021

Hattab se montre confiant



LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab a affirmé jeudi que l'Algérie sera «entièrement prête» pour accueillir les Jeux méditerranéens de 2021 à Oran et que «les travaux avancent selon le calendrier fixé au préalable convenu avec tous les autres secteurs».

Répondant à une question sur les mesures prises par la tutelle pour assurer le succès des Jeux méditerranéens de 2021 à Oran, M. Hattab a indiqué «toutes les conditions seront réunies pour accueillir cet événement sportif», ajoutant que «les travaux avancent selon le calendrier fixé comme convenu avec tous les autres secteurs en termes d'accueil des délégations étrangères ou de structures sportives».

Quant au nouveau stade de football (40 000 places) et la piste d'athlétisme (4 500 places), le ministre a affirmé que le taux d'avancement des travaux a atteint 80%, soulignant que les pouvoirs publics ont débloqué près de 02 milliards DA pour la

«réhabilitation» et l'équipement des structures sportives existantes.

Huit opérations d'investissement pour la réhabilitation de sept projets, la réalisation d'un nouveau et le réaménagement de nombre de structures sportives, a-t-il précisé, affirmant, dans ce sens, accorder un intérêt particulier à ce rendez-vous méditerranéen, notamment en matière de suivi des projets en cours de réalisation.

Pour sa part, le député d'Adrar, Boujdjema Zeffan a soulevé des préoccupations relatives à l'exploitation de certains établissements de sports et de jeunes ainsi que les piscines dans certaines communes de la wilaya.

«Le ministre a fait savoir que la wilaya d'Adrar a bénéficié de l'inscription de 110 projets dans le cadre des plans quinquennaux de développement».

«Il est prévu l'augmentation du nombre des cadres dans le secteur sportif dans cette vaste wilaya (Adrar) composée de 11 daïras, 28 communes et 294 Ksars dans le cadre de l'équilibre dans les cadres au niveau de la région du Sud algérien», a-t-il ajouté.

Concernant les piscines inexploitées, le ministre a précisé que «ces piscines sont des bassins inappropriés dont la superficie ne dépasse pas 24 m² réalisées dans la précipitation en 1989 et abandonnées actuellement».

Tennis/Classement mondial féminin Inès Ibbou gagne du terrain

L'ALGÉRIENNE INÈS Ibbou a gagné quatre places dans le nouveau classement mondial féminin, se positionnant désormais au 62^e rang, selon la dernière publication de la World Tennis Association (WTA). La semaine passée, la championne d'Afrique de 2015 avait perdu cinq places, ce qui l'avait reléguée au 62^e rang. Ibbou (19 ans) est l'Algérienne la mieux classée chez la WTA et elle aura

la possibilité d'améliorer un peu plus son classement mondial, en réussissant un bon parcours dans le tournoi «Hammamet Open», qu'elle disputera du 20 au 25 juin courant en Tunisie.

Un tournoi à 15 000 USD ayant drainé la participation de certaines joueuses relativement assez bien classées sur le plan mondial, notamment la Chilienne Fernanda Brito, qui pointe au 37^e rang.

AGE de la LFP

Medouar à la tête de la Ligue professionnelle

■ Le président de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar, a été élu par ses pairs à la tête de la Ligue de football professionnel (LFP) en remplacement de Mahfoud Kerbadj, évincé en janvier dernier, lors de l'assemblée générale électorale qui s'est déroulée jeudi au Centre technique national de Sidi-Moussa.

Par Mahfoud M.

La victoire de Medouar est nette et sans bavures : il a récolté un total de 19 voix des votants, ne laissant que des miettes à ses concurrents. Azeddine Arab (ES Sétif) a dû ainsi se contenter de 7 voix, Mohamed El-Morro (ASM Oran) de 6 et Mourad Lahlou (NA Hussein-Dey) de 4 seulement.

Le quorum a été largement atteint avec la présence de 36 membres sur les 39 qui composent l'assemblée générale de la LFP. Manquaient à l'appel Abdelbasset Zaïm (USM Annaba), pourtant candidat au bureau exécutif mais arrivé très en retard, et les deux représentants des entraîneurs.

Le désormais ancien porte-parole de l'ASO travaillera au sein d'un bureau exécutif composé de six membres. Il s'agit de Djamel Messaoudene (CA Bordj Bou Arréidj), Mourad Belakhdar (JS Saoura) et Akli Adrar (MO Béjaïa) de la Ligue 1 ainsi que Mohamed Boualem (MC Saïda), Farouk Belguidoum (RC Kouba) et Mabrouk Herrada (MC El-Eulma) de la Ligue 2.

L'intronisation de Medouar vient mettre un terme au travail du directoire que présidait Amar Bahloul depuis le 23 janvier dernier, suite au retrait, par la Fédération algérienne de football (FAF), de la délégation de gestion des championnats professionnels au conseil d'administration de la LFP avec à sa tête Mahfoud Kerbadj. L'instance



Medouar aura la tâche difficile

fédérale avait reproché à la LFP et à son ancien président de délivrer des licences aux nouvelles recrues hivernales de l'ES Sétif, alors que le club était interdit de recrutement en raison de salaires impayés. Kerbadj avait expliqué sa décision par le souci de permettre à l'Entente de qualifier ses nouveaux joueurs en vue de la Ligue des champions d'Afrique, dont le tour préliminaire était programmé entre le 9 et le 11 février. L'autre raison qui avait poussé le patron de la FAF, Kheireddine Zetchi, à «évincer» Mahfoud Kerbadj de son poste de président, reste le conflit né depuis l'arrivée du premier à la tête de la Fédération en mars 2017. La mayonnaise n'a jamais pris entre les deux hommes qui entretenaient des relations conflictuelles.

En juillet 2017, la FAF avait

même publié un communiqué sur son site officiel dénonçant «les absences à répétition» de Kerbadj des réunions du bureau fédéral, l'appelant à donner des «clarifications».

Après son éviction de la LFP, Kerbadj a recouru à la justice pour rétablir la convention signée entre les deux parties (FAF et LFP) en 2011, mais le Tribunal arbitral du sport (TAS) et le Tribunal administratif d'Alger l'ont débouté.

Elu désormais en tant que numéro 1 de la LFP, Medouar va s'atteler en compagnie de son équipe à préparer la saison footballistique 2018-2019 qui s'annonce comme chaque année éprouvante tant sur le plan de la gestion que celui de la programmation et dont le coup d'envoi sera donné le week-end du 10-11 août.

M. M.

Kheireddine Zetchi

«Les choses marcheront dans le bon sens»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a indiqué que des prérogatives «plus importantes» seront attribuées à Ligue de football professionnel (LFP) qui a depuis jeudi un nouveau patron, en l'occurrence Abdelkrim Medouar en remplacement de Mahfoud Kerbadj.

«Cette Ligue ne sera pas uniquement consacrée à la programmation et au suivi des matchs de football. A votre avis, qui est le plus au courant des affaires et des problèmes du football national ? Des prérogatives plus importantes lui seront attribuées. Le président de la LFP prendra part aux réunions du Bureau fédéral de la FAF et représentera tous les clubs professionnels. Il défendra les clubs et insérera leurs problèmes dans l'ordre du jour de nos réunions

pour trouver les meilleures solutions», a précisé Zetchi à l'issue de l'Assemblée générale électorale (AGE) de la LFP tenue au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger).

Medouar a été élu en récoltant 19 voix contre 7 pour Azeddine Arab (ES Sétif), 6 pour Mohamed El-Morro (ASM Oran) et 4 pour Mourad Lahlou (NA Hussein-Dey).

«Je félicite Medouar et les membres du Bureau pour leur élection à la tête de la Ligue. Medouar n'est pas un inconnu du football algérien. Je pense qu'avec son expérience et celle des membres élus, les choses marcheront dans le bon sens. Aujourd'hui, la Ligue trouvera sa liberté dans la gestion et c'est une preuve que la FAF n'a jamais souhaité profiter d'elle», a ajouté le patron de l'instance fédérale.

Interrogé sur l'arbitrage, Zetchi a précisé que c'est une «structure indépendante» qui ne sera pas gérée par la Ligue.

«Il faut que vous sachiez que nous avons reçu des instructions de la part de la Fédération internationale de football pour que l'arbitrage ne soit pas géré par les Ligues. L'arbitrage est une instance indépendante», a conclu Zetchi.

Outre l'élection de Medouar, six membres ont été élus au bureau exécutif de la LFP. Il s'agit de Djamel Messaoudene (CA Bordj Bou Arréidj/2 voix), Mourad Belakhdar (JS Saoura/10 voix) et Akli Adrar (MO Béjaïa/8 voix) de la Ligue 1 ainsi que Mohamed Boualem (MC Saïda/12 voix), Farouk Belguidoum (RC Kouba/9 voix) et Mabrouk Herrada (MC El-Eulma/9 voix) de la Ligue 2.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Trafic de drogue

Arrestation de deux dealers

«**DEUX INDIVIDUS** ont été arrêtés dans deux affaires distinctes de trafic de drogue à Béjaïa ces derniers jours», a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La première affaire concerne un individu répondant aux initiales de L.M. âgé de 35 ans. Ce dernier a été arrêté devant la cité universitaire de Berchiche par la police judiciaire de la sûreté daïra d'El-Kseur, en possession de barrettes de dogue. Un dossier pénal été élaboré à son encore après enquête. Il a été présenté devant le parquet d'Amizour pour une comparution immédiate. Il a écoupé de 2 ans de prison ferme et une amende

de 100 000,00 DA pour trafic de drogue. La deuxième affaire concerne un autre dealer arrêté par la brigade de lutte anti-stups relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya à Béjaïa ces derniers jours, indique encore la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'affaire concerne un individu, en l'occurrence B.M., ayant des antécédents judiciaires. Les policiers ont retrouvé sur lui des psychotropes. Il a été convoqué pour une comparution immédiate et a écoupé d'un an de prison ferme et une amende de 50 000 DA pour le chef d'accusation de possession et trafic de psychotropes.

H. C.

Lutte antiterroriste

Deux bombes détruites près de Bougara à Blida

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, jeudi, deux bombes de confection artisanale près de la commune de Bougara, dans wilaya de Blida, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 21 juin 2018, deux bombes de confection artisanale près de la commune de Bougara, wilaya de Blida», note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP, en coordination avec les services des Douanes, «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset, 41 contrebandiers et saisi 10,2 tonnes de denrées alimentaires, deux véhicules

tout-terrain, un fusil de chasse ainsi que divers outils d'orpailage, tandis que des tentatives de contrebande de plus de 15 700 litres de carburant ont été déjouées à In Guezzam/6^e RM, El-Taref, Tébessa et Souk Ahras».

Dans le même contexte, des gardes-frontières «ont saisi à Tlemcen une grande quantité de kif traité s'élevant à deux quintaux et 18 kilogrammes, alors que 14 466 unités de différentes boissons ont été saisies à Tlemcen et Ouargla».

D'autre part, des gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 73 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Annaba, alors que 28 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen/2^e RM».

Yanis S.

Jeux méditerranéens 2018/ Football

La sélection algérienne battue par l'Espagne (4-1)

LA SÉLECTION algérienne de football (U18) s'est inclinée hier face à son homologue espagnole 4 à 1 (mi-temps : 4-0) au stade de Callafel, en match comptant pour la première journée des Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne). Dominés par des Espagnols qui jouaient devant leur public, les Algériens ont inscrit leur unique réalisation par l'entremise de l'attaquant Idiri Boutrif, qui vient de rejoindre l'équipe réserve (Primavera) de la Sampdoria de Gênes (Italie). Emmenée par Boualem Charef, directeur des équipes nationales (DEN), la sélection des U-18 jouera son deuxième match mardi face à la Macédoine à la Pobla de Mafumet. Dans les

autres résultats de cette journée inaugurale, l'Italie et le Maroc se sont neutralisés (2-2) alors que la France s'est imposée face à la Turquie (1-0). Dix pays prennent part au tournoi de football des JM-2018 : Espagne (pays hôte), Algérie, Macédoine, Maroc, Italie, Libye, Turquie, France, Grèce et Bosnie-Herzégovine, répartis en trois groupes, dont un de quatre équipes qui verra la qualification de deux sélections pour le dernier carré, contrairement aux deux autres poules. Les équipes éliminées disputeront des matchs de classement de la 5^e à la 10^e places, prévus vendredi prochain, soit à la veille de la finale.

Racim S.

Le tabac tue toujours



Djalou@hotmail.com

Jugé par la cour d'appel à Béjaïa

7 ans de prison pour le blogueur Merzouk Touati

■ **Condamné en première instance le 24 mai dernier à une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 50 000 DA, le blogueur Merzouk Taouati a été condamné par la cour de Béjaïa à 7 ans de prison ferme, soit une commutation de peine de trois années lors d'un procès en appel tenu jeudi.**

Par Hocine Cherfa

Le procès s'est déroulé en dépit de la mobilisation et du soutien manifestés par de nombreux défenseurs des droits de l'homme, élus, citoyens, etc. au blogueur qui a été défendu par une «armada» d'avocats, en tout six, dont M^{re} Hamaili, M^{re} Debouz, déjà constitués en première instance avant que la défense ne soit renforcée jeudi passé par M^{re} Aït Larbi, M^{re} Saheb, M^{re} Djamel Ayoub... En sus des sept années de prison de réclusion ferme, le blogueur est interdit aussi de quitter le territoire national pendant 5 ans après la purge de la peine, tout comme il lui est interdit de porter des armes pendant 5 ans.

Le blogueur est, rappelons-le, poursuivi pour quatre chefs d'inculpation : incitation à attroupelement illégal, incitation à attroupelement armé, incitation à rébellion contre l'autorité de l'Etat et intelligence avec l'étranger pour nuire aux intérêts économiques et diplomatiques du pays (publication sur les réseaux sociaux de vidéos en lien avec les protestations contre la loi de finances à Béjaïa en janvier 2017 et avoir accordé un entretien public sur son propre blog à un diplomate israélien). Des militants de la LADDH et de

l'Observatoire des procès (OP) et la presse ont suivi le procès avec la mère du mis en cause. Les avocats de la défense ont tenté, vainement, de plaider l'acquittement de leur mandant, estimant que «le procès est purement politique et relève de la liberté d'expression, du moment que le blogueur qui a 30 ans est sans emploi et aucune information portant atteinte à la sûreté de l'Etat na été fournie à ces vis-vis».

Soutenu par le comité de solidarité pour sa libération, constitué d'un collectif de militants venus de divers horizons, qui a initié plusieurs rassemblements durant trois semaines, notamment à Timzerit, Akfadou, Tazmalt, Aokas, Tizi-Ouzou, etc., le blogueur a vu sa peine restreinte de 3 ans. Le comité pour «la libération de Merzouk Touati» s'est encore mobilisé jeudi. Pendant que le procès se tenait et la salle d'audience était pleine, une foule de citoyens s'est rassemblée dès la matinée à proximité du tribunal en solidarité avec le blogueur. Elle est venue exiger son acquittement et l'abandon des charges à son encontre. «Libérez Merzouk Touati, libérez la parole, libérez la liberté», autant de slogan sarrborés par les participants parmi lesquels ont pouvait reconnaître des artistes, des élus de partis politiques, des représentants

des ONG et des syndicalistes, des militants des droits de l'homme, de militants associatifs, des étudiants, etc. Alors que le rassemblement commençait à grossir, la foule entreprenait d'avancer vers le portail du tribunal, le dispositif sécuritaire mis en place dès les premières heures de la matinée se mettait en branle. La foule a été, dans un premier temps, dispersée avant que l'on procède à l'interpellation d'au moins 40 personnes, dont des élus qui seront libérés par la suite.

La Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH) a souligné, dans un communiqué de presse rendu public, que «le rassemblement pacifique observé en soutien au blogueur Merzouk Touati devant le palais de justice n'a pas pu se tenir comme prévu normalement, car empêché, mais après discussions avec les services de sécurité, présents en masse sur les lieux, il a finalement eu lieu». Et d'ajouter : «La LADDH, tout en saluant, d'une part, le collectif des avocats pour leur engagement et leur dévouement pour le droit et, d'autre part, la population pour sa large mobilisation pacifique et sans faille, réitère encore une fois sa solidarité avec le blogueur Touati Merzouk et sa famille».

H. C.